

INTERVIEW

PIERRE BOTTON*

« IL FAUT ÉVITER EN PRISON
LES COHABITATIONS PORTEUSES
DE RISQUES. »



Le Point: Que vous inspire le débat sur les prisons alors que sort le film de Jacques Audiard « Le prophète » et que

l'Assemblée examine le projet de loi pénitentiaire, vous qui avez passé plus d'un an et demi en prison ?

Pierre Botton: Je ne fais pas partie des abolitionnistes, mais il faut changer la perception de la prison et il ne faut pas oublier que des personnes y entrent pour des délits autoroutiers. Pour cela, ce n'est pas de loi dont on a besoin, mais de volonté politique. Quand j'étais incarcéré, je ne pouvais pas signer le carnet de notes de mes enfants. Comme si,

pour eux, je n'existais plus. Je n'ai jamais contesté ma condamnation. Me condamner moi, oui, mais pas mes enfants. Il suffirait de prendre quelques mesures simples pour améliorer la situation. Aujourd'hui, quelqu'un qui présente un CV avec marqué dessus prison est stigmatisé à vie. Arrêtons de publier des rapports et de créer des commissions de réflexion, agissons.

Comment ?

En organisant une « sélection » des détenus dès leur placement en détention en fonction des crimes et des délits commis. On éviterait ainsi des cohabitations porteuses de risques. Avant d'aller en prison, je ne savais pas où trouver un revolver et de la drogue. En sortant, je savais qu'il suffisait de s'adresser à des gens fichés au grand banditisme pour s'en procurer. On pourrait aussi sur la base du volontariat confier, entre autres, les travaux de rénovation des cellules et des établissements aux détenus. Tout le monde en sortirait gagnant. L'Etat, qui manque de moyens, et les détenus,

qui pourraient ainsi s'occuper utilement et bénéficier de remises de peine. A la Santé, Bob Denard, Loïk Le Floch-Prigent, Jean-Michel Boucheron et moi, comme nous n'étions pas mêlés aux autres détenus, participions à des « ateliers d'art ». Cette activité nous donnait droit à deux mois de remise de peine. C'est sûr, on a fait des dessins. Ils n'étaient même pas montrables.

Etes-vous favorable à l'extension du bracelet électronique ?

Emprisonner un type parce qu'il a volé un scooter pour la quatrième fois, ça ne sert à rien. Il serait plus utile de lui expliquer qu'on ne vole pas. Faire en sorte qu'il y ait une prise de conscience de la faute est indispensable. Pour construire un nouveau modèle pénitentiaire, il faut s'appuyer sur les surveillants de prison et leur faire confiance. La généralisation du bracelet électronique paraît donc tout à fait adaptée, d'autant qu'il a l'avantage d'éviter la rupture familiale ■ PROPOS RECUEILLIS PAR DENIS DEMONPION

* 54 ans, installateur de pharmacies.